

22913 - L'usage d'un produit pour chasser l'odeur de la bouche pendant le Ramadan

La question

Les pharmaciens proposent des désodorants spéciaux faits pour la bouche. C'est un pulvériseur. Peut-on l'utiliser pendant le Ramadan pour chasser l'odeur de la bouche ?

La réponse détaillée

A la place du pulvérisateur fait pour la bouche, on peut en cas de jeûne utiliser le cure-dent vivement recommandé par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Si l'on utilise le pulvérisateur tout en évitant qu'une subsistance parvienne à la gorge de l'usager, cela ne fait rien. Cela dit, il ne faut pas désapprouver l'odeur qui se dégage de la bouche du jeûneur parce qu'elle résulte d'un acte d'obéissance aimé par Allah, le Puissant et Majestueux. Un hadith nous dit : « **l'odeur de la bouche du jeûneur est plus agréable au près d'Allah que l'odeur du musc** ».